



Trait d'union EXPRESS



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

N° 9

28 mai 2009

COMMUNIQUÉ

Veillez prendre note que lors des prochaines semaines, le personnel du service de l'évaluation de la MRC de Lotbinière procédera à la visite de plusieurs propriétés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, selon les obligations et exigences prévues par la Loi sur la Fiscalité Municipale.

Cette visite s'opère sans rendez-vous vu le nombre important d'immeubles à visiter.

N'hésitez pas à demander à l'inspecteur de s'identifier en vous présentant sa carte d'identité. Si toutefois vous êtes absents au moment où l'inspecteur se présente, vous trouverez un carton à votre porte vous indiquant la procédure à suivre.

La Loi oblige l'évaluateur à vérifier l'exactitude des données qu'il a en sa possession sur tout le territoire de la Municipalité une fois tous les 9 ans.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, nous sollicitons votre habituelle collaboration.

Pour de plus amples informations, veuillez joindre le service de l'évaluation de la MRC de Lotbinière au 418 926-3407.

Diane Laroche
Directrice générale
DL/lb



Mission : développer et conserver!